

STRATÉGIE NATIONALE SUE LE TÉLÉTRAVAIL

ATTENDU QUE le Canada s'est engagé à être un chef de file à l'échelle de la planète dans la réduction des changements climatiques mondiaux en accordant la priorité aux défis associés à la diminution de l'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES);

ATTENDU QUE le Canada doit s'adapter aux changements démographiques et aux progrès technologiques mondiaux dans la façon d'accomplir des tâches quotidiennes afin de demeurer concurrentiels;

ATTENDU QU'Environnement et Changement climatique Canada a établi que les émissions liées aux déplacements pour aller au travail entraînent une pollution atmosphérique nuisible qui augmente les coûts des soins de santé et des infrastructures, ce qui provoque une perte de productivité et affecte la compétitivité du Canada;

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 met en relief la nécessité et l'efficacité du télétravail comme stratégie de continuité des activités pendant une crise nationale et comme moyen de contribuer à la reprise de l'économie à la suite de celle-ci tout en réduisant les déplacements et, par conséquent, les émissions de gaz;

ATTENDU QUE de nombreux Canadiens sont confrontés à une disparité économique, en particulier ceux qui vivent dans les petites villes, dans les régions rurales et éloignées ainsi que dans les communautés autochtones se trouvant loin des centres d'emploi;

ATTENDU QUE le télétravail réduit la pollution atmosphérique, réduit les GES, atténue la congestion routière, améliore l'assiette fiscale des petites collectivités, tout en offrant également des possibilités d'emploi, en particulier pour les populations vulnérables;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada fasse preuve de leadership en :

- élaborant une stratégie nationale sur le télétravail pour que les Canadiens puissent travailler à la maison;
- définissant et en comblant les lacunes en matière d'infrastructure technologique et de communication, et en faisant les investissements nécessaires dans les infrastructures de télécommunications et de sécurité des TI;
- fournissant des incitatifs financiers pour aider les employeurs à trouver des moyens novateurs de combler ces lacunes et de moderniser leur entreprise, au besoin, afin de tenir compte de cette nouvelle approche;
- s'engageant à regrouper et à diffuser les meilleures pratiques parmi des intervenants afin d'assurer une amélioration continue du télétravail au Canada.

Présenté par : CAL (Ontario)

Personne-ressource : S. Bryan, sheilabryan10@gmail.com

Parrainé par :

ADC de Hastings–Lennox and Addington (Ontario) ; ADC d'Oxford (Ontario)

Commission libérale féminine nationale (Ontario)

Commission des peuples autochtones (Ontario)[MEG3]

Document d'information : (en anglais)

<http://slc-cal.liberal.ca/wp-content/uploads/sites/18/2020/07/TeleworkbackgrounderFINAL.pdf>